

Montréal, le 13 novembre 2025

Madame France-Élaine Duranceau
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État
Secrétariat du Conseil du trésor
875, Grande-Allée Est
4e étage, secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8

Objet : Appui au maintien des activités et de l'autonomie de Transplant Québec

Madame la Ministre,

Nous souhaitons exprimer nos préoccupations à la suite du dépôt du projet de loi n°7 sur l'efficacité de l'État, qui prévoit notamment l'abolition de Transplant Québec et le transfert de ses activités sous la responsabilité d'Héma-Québec.

Depuis plus de 50 ans, Transplant Québec occupe une place centrale et irremplaçable dans le réseau québécois du don et de la transplantation d'organes.

Bien que nous reconnaissons la valeur du travail accompli par Héma-Québec et la complémentarité de sa mission, il est essentiel de rappeler que le don d'organes diffère profondément du don de sang. Il s'agit d'un processus clinique complexe et hautement spécialisé, où chaque étape repose sur la sensibilité, la coordination et la connaissance fine du parcours de transplantation.

L'intégration proposée dans le cadre du projet de loi soulève donc de sérieuses inquiétudes quant à la perte d'expertise et au risque de désorganisation au sein d'un système déjà sous pression.

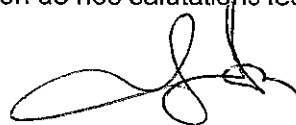
Ces préoccupations sont d'autant plus importantes que, sur le terrain, nous le voyons déjà, les patients greffés et leurs familles expriment une grande inquiétude. Transplant Québec est un organisme reconnu et respecté pour sa proximité avec les patients, sa rigueur et sa transparence. Sa disparition en tant qu'entité autonome risquerait d'éroder la confiance du public envers le système de don et de transplantation, une confiance bâtie sur des décennies de travail concerté.

Nous croyons qu'il est dans l'intérêt réel de tous de préserver Transplant Québec comme entité distincte, tout en encourageant une collaboration étroite et efficace avec Héma-Québec. Cette approche permettrait de maintenir la stabilité du réseau, la qualité des soins et le lien de confiance entre les patients et le système de santé.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



Micheline Cyr Asselin, directrice générale
La Maison des greffés Lina Cyr
micheline.asselin@maisondesgreffes.com



Dr Michel Lallier
Président du conseil d'administration
de la Maison des greffés Lina Cyr